

Marcel MAUSS (1926)

MANUEL D'ETHNOGRAPHIE

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi
Courriel: jmt_sociologue@videotron.ca
Site web: <http://www191.pair.com/sociojmt/>

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"
Site web: http://www.uqac.quebec.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/index.html

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi
Site web: <http://bibliotheque.uqac.quebec.ca/index.htm>

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, professeur de
sociologie au Cégep de Chicoutimi
Le 16 février 2002

Marcel Mauss (1926),

Manuel d'ethnographie.

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times, 12 points.
Pour les citations : Times 10 points.
Pour les notes de bas de page : Times, 10 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2001
pour Macintosh.

3

MORPHOLOGIE SOCIALE

[Retour à la table des matières](#)

On appelle société *un groupe social, généralement nommé par lui-même et par les autres, plus ou moins grand, mais toujours assez grand pour contenir des groupes secondaires dont le minimum est de deux, vivant ordinairement à une place déterminée, ayant une langue, une constitution et souvent une tradition qui lui sont propres.*

La plus remarquable difficulté à trancher d'abord, à surmonter au cours de l'étude ensuite, c'est la détermination du groupe social étudié. On ne devra, en effet, pas se fier au nom que se donnent les indigènes, nom qui signifie le plus souvent: homme, noble, etc. ou est emprunté à une particularité linguistique; alors que les noms donnés par les étrangers sont souvent des termes de mépris. Deux moyens existent pour déterminer le groupement : l'habitat, la langue.

1) L'habitat. - Le territoire commun à un groupe d'hommes relativement considérable, réputé uni par des liens sociaux, est d'ordinaire significatif d'une société. Toutefois, ce critère est souvent insuffisant, des pays entiers comme le Soudan sont composés de peuples amalgamés depuis le XIIe siècle; au Dahomey, un pouvoir central royal a pu constituer par des obligations de tributs une unité seulement politique, laissant une autonomie presque complète aux tribus soumises. Ailleurs, la diminution des sociétés survivantes à l'intérieur est assez nette pour que le critère du territoire soit bon.

2) La langue est un excellent critère, mais très délicat; il est très difficile de déterminer un dialecte ou une langue, sans posséder des aptitudes philologiques remarquables. En pays noir, l'existence de racines communes à l'origine de groupes très larges complique la recherche. Il sera donc prudent de recourir aux linguistes.

L'emploi de ces deux moyens peut fournir des déterminations suffisantes. On y joindra les indications tirées des phénomènes juridiques, de l'extension du pouvoir central, des cultes

nationaux, des frontières et aussi des indications tirées de signes extérieurs : costume, chevelure, tatouages, etc. On fera figurer la description de tous ces signes en tête du travail.